

Programme Local de Prévention, année 5, Communauté de Communes des Deux Vallées

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes des Deux Vallées

9 rue du Maréchal Juin https://www.deuxvallees.fr/ <u>Voir la fiche SINOE</u> <u>Voir les contributions de l'acteur</u>

CADTE	D'IDENTITE	DII DDOCD	
CARIL	DIDLINIIIL	DO FROGR	

Leslie

leslietatin@cc2v.fr

Nombre d'années réalisées :

5

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l'élu et sa fonction :

Mr Patrick ALLARD Vice-Président à l'Environnement

Témoignage:

En 2011, la Communauté de Communes des Deux Vallées s'est engagée volontairement dans un programme Local de Prévention des Déchets en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, l'objectif étant de réduire la quantité de déchets produits sur notre territoire de 7% mais également de réduire leur nocivité.

Au vue de sa compétence en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et de sa proximité avec les acteurs du territoire, la CC2V a fait de la prévention des déchets l'une de ses priorités.

Pour se faire, l'une des actions principales de notre programme a été la sensibilisation en milieu scolaire car je suis persuadé que les enfants ont un rôle à jouer pour le futur mais également pour le présent en éduquant et en reprenant leurs parents sur les gestes à suivre. Différentes animations ont donc été tenues dans les classes sur des thématiques telles que le gaspillage alimentaire, les produits dangereux, la reduction des emballages ou encore le compostage.

J'ai d'ailleurs incité l'école de ma commune à s'équiper d'un composteur afin d'y valoriser les déchets organiques de la cantine scolaire.

L'atteinte et le dépassement de notre objectif de réduction des ordures ménagères et assimilés nous incite à poursuivre nos actions dès l'année prochaine en nous engageant dans un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Photo de l'élu:



LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

Résultats des enquêtes :

Une enquête téléphonique a été réalisée auprès des habitants de la CC2V en Mai-Juin 2016 par le bureau d'études O3S.

Les résultats sont les suivants :

47 % des répondants ont en mémoire une action de la CC2V pour sensibiliser au tri et à la réduction des déchets.

77 % lisent le journal intercommunal dont 84% lisent les articles liés aux déchets. Notre journal est donc un bon moyen de communication afin de faire passer des messages.

65% des personnes ont déjà entendu parler de prévention des déchets comparé à 46% en 2012. Parmi celles-ci, 19% citent à tord le tri puis 17% citent le compostage et vient ensuite les achats moins générateurs de déchets.

94% des répondants sont prêts à réduire leurs déchets et 78% pensent que l'information sur les déchets est suffisante.

96% sont conscients que la quantité de déchets produits est liée aux habitudes de consommation.

Concernant le stop pub, 71% en connaissent le principe et 11% l'ont apposé sur leur boîte aux lettres.

68% des répondants pratiquent le jardinage. Parmi eux, 47% pratiquent le compostage de leurs déchets verts et 37% compostent leurs épluchures et restes de repas.

Sur les personnes pratiquant le compostage, seuls 32 % ont entendu parlé de notre réseau de guides composteurs.

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

Concernant la production d'OMA, nous pouvons observer une baisse constante sur les 5 années par rapport à l'année de référence 2011. L'objectif de -7% est atteint puisque nous en avons baissé la production de 9,5%.

Pour les DMA, les tonnages sont très variables d'une année à l'autre et notamment la quantité de déchets verts reçus en déchèterie. Mis à part le facteur météorologique, nous n'avons pas d'autre explication à cela.

Au regard des résultats de l'enquête, nous pouvons conclure que les habitants de la CC2V sont plûtot réceptifs à la sensibilisation sur la prévention des déchets et qu'il faut continuer dans ce sens. Une précision sur la différence entre la prévention et la gestion des déchets sera toutefois à apporter.

Des efforts sur la promotion du compostage à domicile sont à maintenir afin que les déchets de cuisine soient également compostés au même titre que les déchets verts. Une communication un peu plus poussée est également à prévoir afin de faire connaître notre réseau de guides composteurs.

Résultat :

Concernant la production d'OMA, nous pouvons observer une baisse constante sur les 5 années par rapport à l'année de référence 2011. L'objectif de -7% est atteint puisque nous en avons baissé la production de 9,5%.

Pour les DMA, les tonnages sont très variables d'une année à l'autre et notamment la quantité de déchets verts reçus en déchèterie. Mis à part le facteur météorologique, nous n'avons pas d'autre explication à cela.

Au regard des résultats de l'enquête, nous pouvons conclure que les habitants de la CC2V sont plûtot réceptifs à la sensibilisation sur la prévention des déchets et qu'il faut continuer dans ce sens. Une précision sur la différence entre la prévention et la gestion des déchets sera toutefois à apporter.

Des efforts sur la promotion du compostage à domicile sont à maintenir afin que les déchets de cuisine soient également compostés au même titre que les déchets verts. Une communication un peu plus poussée est également à prévoir afin de faire connaître notre réseau de guides composteurs.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

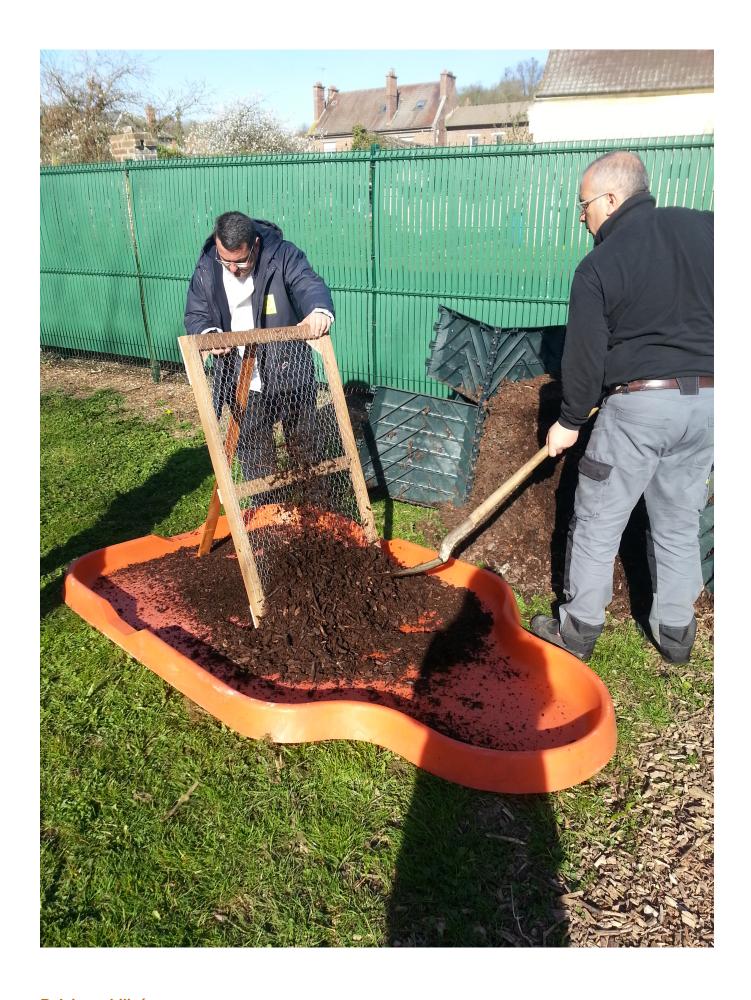
Un partenariat a été mis en oeuvre avec le Conseil Départemental de l'Oise et le collège de Marly de Ribécourt-Dreslincourt afin de composter les déchets de la restauration scolaire.

Le Conseil départemental a subventionné une partie d'une table de tri afin de séparer les déchets fermentescibles des autres déchets en fin de repas sur les plateaux. Il a également pris en charge le suivi par un bureau d'étude afin de former les agents du collège et de suivre et régler les éventuels dysfonctionnements.

De son côté, la CC2V a subventionné l'autre partie de la table de tri, mis à disposition des composteurs, s'est chargée de la communication aussi bien orale qu'écrite et a suivi l'évolution du compostage par des visites fréquentes.

A ce jour, le collège est autonome sur la partie compostage puisqu'il s'est équipé de ses propres composteurs et d'outils dédiés. La CC2V n'intervient plus que sur l'aspect de la communication.

http://www.optigede.ademe.fr/fiche/compostage-en-restauration-scolaire



Relais mobilisé :

Le Programme de Prévention s'est beaucoup basé sur les relais déjà existants de la CC2V et en particulier sur les Mairies notamment pour les opérations compostage/broyage dans les communes. Celles-ci ont relayé l'information sur notre venue en distribuant des flyers, en nous autorisant à mettre des panneaux d'information. Elles nous ont également fourni des emplacements pour tenir le stand de vente de composteurs et de broyage des déchets végétaux. Les employés communaux ont également été sollicités afin d'aider avec le broyeur.

http://www.optigede.ademe.fr/fiche/operation-broyage-vente-de-composteurs-dans-l...



Page

Action éco-exemplaire réalisée :



LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Sensibiliser les publics à la	1	Présentation d'animations
prévention		scolaires aux instituteurs
Eco-exemplarité de la collectivité	6	
Actions emblématiques nationales	5	
Evitement de la production de	1	Opération broyage - vente de
déchets		composteurs dans les communes
Prévention déchets entreprise	2	Ateliers de fabrication de produits
et déchets dangereux		<u>ménagers</u>

LE REGARD DE L'ADEME

Suite à la réalisation du diagnostic de son territoire, accompagné d'une enquête comportementale auprès de ses habitants et à l'élaboration de son programme d'actions, la CC2V a fait le choix stratégique de tester ses actions en interne avant de les proposer à ces différents partenaires et à ses habitants.

Et les résultats sont là : une implication de l'ensemble des services de la CC2V dans le PLP déchets, un renforcement des partenariats entre la CC2V et ses communes adhérentes notamment au tour de la thématique de la gestion différenciée des espaces verts, la mobilisation de nombreux acteurs locaux et un objectif dépassé de réduction des OMA.

Forte de ces 5 ans d'animation d'un PLP déchets, la CC2V s'est engagée à poursuivre ses travaux dans le cadre d'un nouveau PLP DMA sur la période 2018-2020, en développant davantage les actions de réemploi, visant notamment les flux de déchèteries.

MOTS CLÉS

Espace privé

Dernière actualisation de la fiche : avril 2019

Fiche action réalisée sur le site : <u>www.optigede.ademe.fr</u>

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.

Page

